



Traité Chabbath

Michna 3 - Chapitre 22

שובר אדם את החבית לאכול ממנה גרוגרות, ובלבד שלא יתכוון לעשותה כלי. אין נוקבין מגופה של חבית, דברי רבי יהודה; ורבי יוסי מתיר. לא ייקבנה מצידה. אם הייתה

נקובה--לא ייתן עליה שעווה, מפני שהוא ממרח; אמר רבי יהודה, מעשה בא לפני רבן יוחנן בן זכאי בערב; ואמר, חושש אני לו מחטאת

On peut briser la jarre pour manger les figes sèches qu'elle contient, à condition de ne pas le faire de façon à fabriquer un récipient [doté d'une ouverture convenable]. On ne perce pas le bouchon de plâtre d'une jarre, paroles de Rabbi Yehouda, mais les Sages le permettent. On ne le percera pas de côté. Et s'il est percé, on ne bouchera pas le trou avec de la cire, parce que cela exige qu'on étale. Rabbi Yehouda dit : un tel fait a été rapporté à Rabban Yo'hanan ben Zakaï, a 'Arav, et il a dit : je crains qu'il soit redevable d'un 'hatat.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions